

Avery Dennison® séries MVP T-7000 et W-7000

Film rétroréfléchissant à microprismes

Publication : novembre 2017

Le film rétroréfléchissant à microprismes séries MVP (Maximum Visual Performance) T-7000 et W-7000 d'Avery Dennison® est un produit de qualité délivrant des performances élevées et assurant une visibilité longue distance exceptionnelle. Il s'agit d'un matériau rétroréfléchissant à microprismes durable de haute qualité comportant un adhésif sensible à la pression.

Le revêtement séries MVP T-7000 et W-7000 est un film à microprismes omnidirectionnel qui intègre des microprismes orientés dans de multiples directions. Cette caractéristique de « visibilité sous tous les angles » offre la certitude que tous les dispositifs de signalisation présenteront une réflectivité uniforme sur toutes leurs faces et dans toutes les orientations.

Spécifications :

- Omnidirectionnel
- Performances de rétroréflexion par microprismes
- Durabilité à long terme testée sur le terrain, sur des dispositifs de sécurité dans le monde entier
- Apparence visuelle uniforme de jour comme de nuit

Transformation :

- Sérigraphie
- Impression par transfert thermique
- Impression jet d'encre à base de solvants
- Impression jet d'encre à solvants doux/écologiques
- Impression Jet d'encre UV
- Découpage thermique
- Découpage à plat
- Découpage à rouleau à cylindre
- Découpage à la règle d'acier

Applications :

- Signalisation extérieure rigide permanente et temporaire
- Dispositifs de sécurité nécessitant une rétroréflexion à longue distance
- Dispositifs de signalisation rigides pour zones de travail



Performances :
ASTM D4956 type VIII
CUAP type 3A
Voir Page 2 pour consulter la liste complète.



Orientation : Omnidirectionnel



Durée de vie : 10 ans
Exposition verticale uniquement.



Face : Film rétroréfléchissant à microprismes et à haute brillance en acrylique



Adhésif : Sensible à la pression de façon permanente



Film de protection : Film en polypropylène



Imprimables avec :
TrafficJet™ Print System

Disponibilité du produit* :

Produits de signalisation routière	
T-7500	Blanc
T-7501	Jaune
T-7505	Bleu
T-7507	Vert
T-7508	Rouge
T-7509	Marron
T-7511	Jaune fluorescent
T-7513	Jaune fluorescent Vert
Produits pour zones de travail**	
W-7500	Blanc
W-7113	Jaune fluorescent Vert
W-7114	Orange fluorescent
W-7514	

* Voir Page 5 pour la nomenclature

**Durabilité de 3 ans

Fiche technique de produit

Page 1 sur 7

Solutions rétroréfléchissantes

7542 North Natchez Ave.

Niles, IL 60714



www.reflectives.averydennison.com

Avery Dennison® séries MVP T-7000 et W-7000

Film rétroréfléchissant à microprismes

Publication : novembre 2017

Rétroréflexivité :

Tableau A :

Coefficients min. de rétroréflexion (R_A)¹ selon la norme ASTM D4956² type VIII

Angle de divergence	Couleur	Angle d'éclairage	
		- 4°	+ 30°
0.1° ³	Blanc	1000	460
	Jaune	750	345
	Bleu	60	28
	Vert	100	46
	Rouge	150	69
	Marron	30	14
	Jaune fluorescent	600	280
	Jaune-vert fluorescent	800	370
	Orange fluorescent	300	135
0.2°	Blanc	700	325
	Jaune	524	245
	Bleu	42	20
	Vert	70	33
	Rouge	105	49
	Marron	21	10
	Jaune fluorescent	420	200
	Jaune-vert fluorescent	560	260
	Orange fluorescent	210	95
0.5°	Blanc	250	115
	Jaune	190	86
	Bleu	15	7.0
	Vert	25	12
	Rouge	38	17
	Marron	7.5	3.5
	Jaune fluorescent	150	69
	Jaune-vert fluorescent	200	92
	Orange fluorescent	75	35

Tableau B :

Coefficients min. de rétroréflexion (R_A)¹ selon le tableau 8 CUAP

Angle de divergence	Couleur	Angle d'éclairage			
		+ 5°	+ 20°	+ 30°	+ 40°
0.1° ³	Blanc	850	600	425	275
	Jaune	550	390	275	175
	Bleu	55	40	28	18
	Vert	85	60	40	25
	Rouge	170	120	85	55
	Marron	25	18	12	8.0
	Jaune fluorescent	510	360	255	165
	Jaune-vert fluorescent	680	480	340	220
	Orange fluorescent	255	180	127	82
0.2°	Blanc	625	450	325	200
	Jaune	400	290	210	130
	Bleu	40	30	20	13
	Vert	60	45	30	20
	Rouge	125	90	65	40
	Marron	18	13	9.0	6.0
	Jaune fluorescent	375	270	195	120
	Jaune-vert fluorescent	500	360	260	160
	Orange fluorescent	187	135	97	60
0.33°	Blanc	425	300	225	150
	Jaune	275	195	145	95
	Bleu	28	20	15	10
	Vert	40	30	20	15
	Rouge	85	60	45	30
	Marron	12	9.0	6.0	4.0
	Jaune fluorescent	255	180	135	90
	Jaune-vert fluorescent	340	240	180	120
	Orange fluorescent	127	90	67	45

Le revêtement série MVP **dépasse** toutes les valeurs indiquées dans les **tableaux A et B.**

Le revêtement série MVP **surpasse** également les exigences actuellement en vigueur pour les spécifications suivantes :

ASTM D4956	International
AASHTO M268	USA
CUAP	EU
GB/T 18833	Chine
N-CMT-5-03-001	Mexique
UNE 135340	Espagne
NF XP98520	France
BSI 8408	Royaume-Unis
UNI 11122	Italie
JIS Z9117	Japon
SANS 1519-1	Afrique du Sud
AS/NZS 1906.1	Australie Nouvelle-Zélande
ABNTNBR 14644	Brésil
IRAM 3952	Argentine

Avery Dennison vous conseille de consulter votre agence locale pour connaître les exigences en vigueur et de veiller à la conformité du produit avec ces exigences. Votre représentant Avery Dennison peut vous aider à ce sujet.

¹R_A =
candelas par pied-bougie par pied carré (cd/ft²) OU
Candelas par lux par mètre carré (cd/lx/m²)

² Mesuré selon la norme ASTM E810

³ Notez qu'un angle de divergence de 0,1° est une condition requise supplémentaire de la norme ASTM D4956. Il représente de longues distances de visualisation sur autoroute d'environ 275 m et plus.

Avery Dennison® séries MVP T-7000 et W-7000

Film rétroréfléchissant à microprismes

Publication : novembre 2017

Couleurs et limites de spécification :

Figure A : Couleur en plein jour - Diagramme colorimétrique CIE

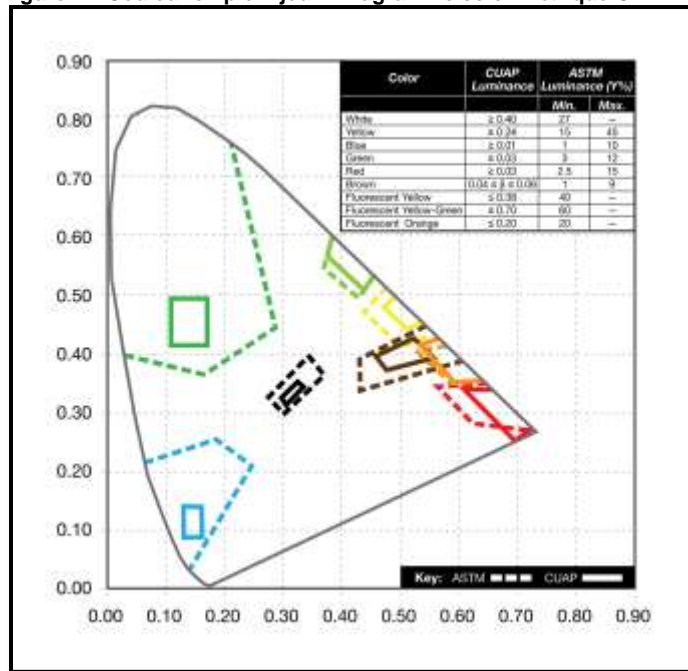
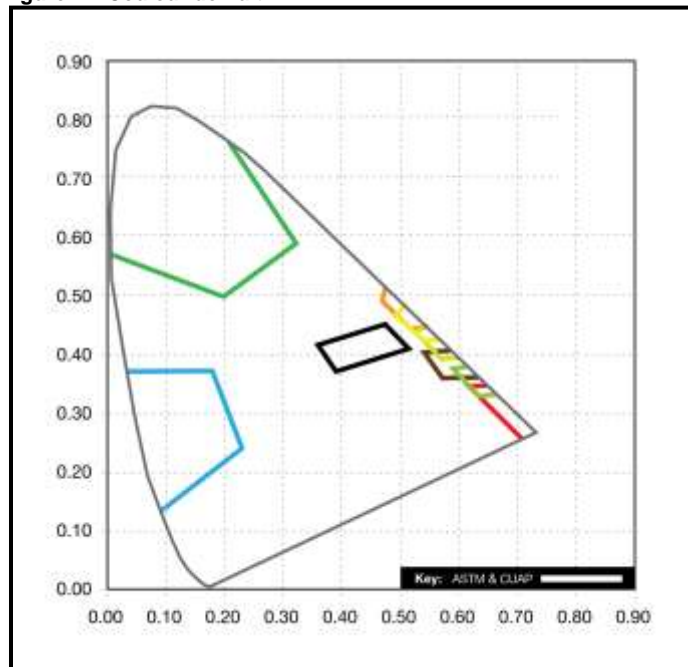


Figure B : Couleur de nuit



Lerevêtement série MVP **satisfait** aux exigences actuelles de couleur en plein jour et de nuit pour les normes ASTM D4956 et CUAP, ainsi qu'aux normes indiquées à la page 2.

Limites des coordonnées de chromaticité

Les figures A et B représentent les quatre paires de coordonnées de chromaticité des normes ASTM D4956 et CUAP sur la grille de couleurs.

Couleur de jour

Les quatre points des coordonnées de chromaticité de la figure A déterminent la couleur acceptable selon le système colorimétrique standard CIE 1931, mesurée au moyen de l'illuminant standard D65, et la publication CIE n° 15, à l'aide de l'illuminant CIE standard D65 et de la géométrie CIE 45/0. Le facteur de luminance doit être conforme au tableau de la figure A.

Remarque : La limite de saturation du vert et du bleu peut s'étendre aux limites du diagramme de chromaticité CIE pour les couleurs spectrales.

Couleur de nuit

Les quatre paires de coordonnées de chromaticité de la figure B déterminent la couleur acceptable mesurée au moyen de l'illuminant A de la CIE, d'un angle de divergence de 0,33 degrés, d'un angle d'éclairage de +5 degrés, d'ouvertures de la source et du récepteur n'excédant pas 10 minutes d'arc, et d'un observateur standard CIE 1930 (2 degrés) selon la norme ASTM D4956.

Avery Dennison® séries MVP T-7000 et W-7000

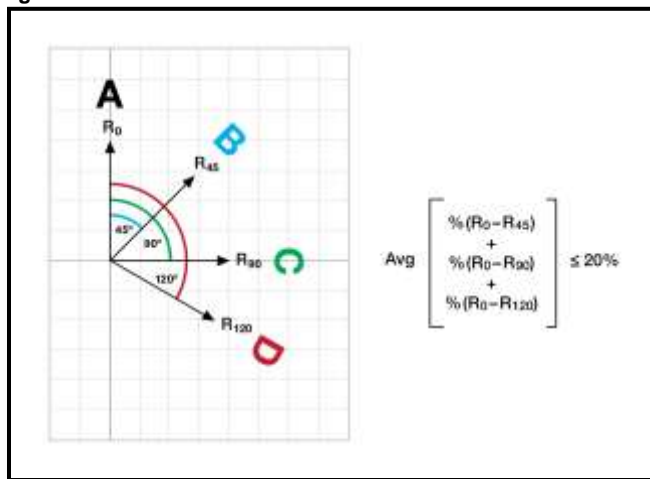
Film rétroréfléchissant à microprismes

Publication : novembre 2017

Orientation du revêtement :

L'AASHTO (American Association of State Highway Transportation Officials) a constaté que certains films rétroréfléchissants sont sensibles à la rotation (à l'orientation). En raison de l'impact de cette caractéristique sur la luminance de l'élément de signalisation, l'AASHTO a défini une spécification pour mesurer les performances selon l'orientation. La **figure C** illustre comment la sensibilité à l'orientation est mesurée. Pour qu'un film soit considéré comme insensible à la rotation, le pourcentage de différence moyenne (indiqué sur la **figure C**) doit être inférieur ou égal à 20 %.

Figure C



Lorsque leur propriété de sensibilité à l'orientation est mesurée comme décrit dans la norme AASHTO M 268-10, tous les revêtements Avery Dennison à microbilles et prismatiques **satisfont** aux exigences de la spécification pour leur **insensibilité à la rotation**. Par conséquent, aucune marque d'identification spéciale ni aucun autre élément (marque de référence ou motif distinctif) n'est requis pour indiquer l'orientation optimale du revêtement. L'utilisateur bénéficiant d'une parfaite uniformité visuelle quelle que soit l'orientation, aucune technique de fabrication coûteuse et fastidieuse n'est requise pour orienter les panneaux, découper les légendes des éléments de signalisation ou appliquer du ruban sur leur pourtour.

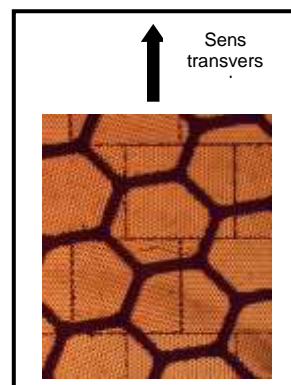
L'attention des agences de spécifications et des fabricants d'éléments de signalisation est attirée sur le fait que certains revêtements rétroréfléchissants, même s'ils sont de type ASTM identique, peuvent offrir une luminance non homogène pour la visibilité nocturne souhaitée si ces revêtements ne sont pas appliqués dans une orientation optimale ou uniforme. Les agences et les fabricants doivent avoir conscience de ce problème et discuter des effets potentiels de la rotation sur la luminance de revêtements spécifiques avec leur fournisseur de matériaux avant de commencer l'installation et/ou la fabrication.

Le revêtement série MVP est omnidirectionnel et **satisfait aux exigences** de la spécification AASHTO pour son **insensibilité à la rotation**.

Valeurs de rétroreflectivité R_A conformes à la norme ASTM E810
Angle de divergence de $0,5^\circ$ et angle d'éclairage de -4° ou 5°

À titre de référence pour les mesures en laboratoire, la valeur R_0 est identifiée dans le sens transversal. Voir la **figure D**.

Figure D



Filigrane : La série MVP comporte le filigrane illustré sur la **figure E**.

Figure E



Lot n°

Fiche technique de produit

Page 4 sur 7

Solutions rétroréfléchissantes

7542 North Natchez Ave.

Niles, IL 60714



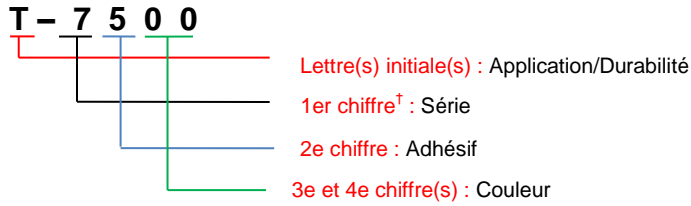
www.reflectives.averydennison.com

Avery Dennison® séries MVP T-7000 et W-7000

Film rétroréfléchissant à microprismes

Publication : novembre 2017

Nomenclature :



Lettre initiale	Application	Durabilité*
T	Revêtement pour signalisation routière permanente	10 ans
W	Revêtement pour signalisation temporaire	3 ans
WR	Revêtement souple pour signalisation temporaire	3 ans

* Consultez votre représentant local pour obtenir plus d'informations.

Série	7000
-------	------

2e chiffre	Substrat
1	Revêtement sensible à la pression pour les substrats en plastique
2	Revêtement sensible à la pression pour les substrats en bois
5	Revêtement sensible à la pression pour les substrats en aluminium

3e et 4e chiffres	Couleur
00	Blanc
01	Jaune
04	Orange
05	Bleu
07	Vert
08	Rouge
09	Marron
11	Jaune fluorescent
13	Jaune-vert fluorescent
14	Orange fluorescent
42	Barrière GAUCHE orange pré-alternée de 15,2 cm (4")
43	Barrière DROITE orange pré-alternée de 15,2 cm (4")
44	Barrière GAUCHE orange pré-alternée de 15,2 cm (6")
45	Barrière DROITE orange pré-alternée de 15,2 cm (6")

†OmniCube fait exception et commence par le nombre 11

La garantie suivante est limitée à l'Amérique du Nord.

GARANTIE

Les revêtements rétroréfléchissants prismatiques T-7000 et W-7000 d'Avery Dennison (« produit(s) ») sont garantis contre tout défaut matériel et de main-d'œuvre pour une durée d'un (1) an à compter de la date d'achat (ou pour la durée mentionnée dans la documentation d'information spécifique au produit en vigueur à la date de livraison, si cette durée est supérieure). Il est expressément accepté et reconnu que la seule obligation d'Avery Dennison et la possibilité exclusive de recours de l'acheteur dans le cadre de cette garantie ou de toute autre garantie, expresse ou implicite, seront limitées à la réparation ou au remplacement gratuit du produit défectueux dans les locaux d'Avery Dennison ou sur le site du produit (à la discrétion d'Avery Dennison), ou, en cas d'impossibilité commerciale de réaliser ce remplacement ou cette réparation, à l'attribution à l'acheteur, par Avery Dennison, d'un crédit d'achat d'un montant raisonnable à la lumière du défaut du produit.

Avery Dennison garantit également que le revêtement rétroréfléchissant prismatique T-7000 et W-7000 d'Avery Dennison® conservera son efficacité en tant que composant de dispositifs de contrôle du trafic et d'éléments de signalisation, et qu'il présentera les valeurs minimum mentionnées de coefficient de rétro réflexion (« garantie de performances »), définies conformément aux normes suivantes :

Période de garantie*	Pourcentage minimum R _c conservé
De 1 à 7 ans	80%
De 8 à 10 ans	80%

*La période de garantie des performances des produits pour zones de travail est de un à trois (1 à 3) ans

Remarque : Pour les zones sérigraphiées en couleurs transparentes utilisant des encres fournies ou approuvées par Avery Dennison ou des films de pelliculage OL-2000 sur un revêtement Avery Dennison® T-7500 blanc, les valeurs doivent être au minimum égales à 70 % des valeurs indiquées dans le Tableau A

Le pourcentage R_c conservé indiqué ci-dessus s'applique à tous les angles d'éclairage et de divergence du Tableau A, et doit être mesuré conformément à la norme ASTM E 810.

Toutes les mesures doivent être réalisées après un nettoyage conforme aux procédures d'Avery Dennison.

GARANTIE DE PERFORMANCES

Si, dans un délai de dix (10) ans à compter de la date d'installation initiale, le produit se détériore en raison de causes naturelles de telle façon que : 1) le produit ne conserve pas les valeurs de réflectivité minimum garanties pour la période de dix (10) ans selon les critères en vigueur à la date d'installation, ou 2) le produit ne remplit pas efficacement sa fonction prévue lorsqu'il est visualisé depuis un véhicule en mouvement dans des conditions normales de conduite de jour ou de nuit, Avery Dennison fournira gratuitement un produit similaire de remplacement afin de restaurer l'efficacité d'origine de la surface installée. Si dans les sept (7) ans après l'installation, une telle détérioration survient ou si le produit ne procure pas les valeurs minimales de réflectivité pendant les sept (7) années, Avery Dennison remettra la surface d'installation en état gratuitement (pièces et main-d'œuvre comprises)

CONDITIONS

Cette garantie est applicable uniquement si les conditions suivantes sont respectées :

La fabrication et/ou l'installation doit intervenir dans un délai d'un (1) an à compter de la date d'achat.

La défaillance doit résulter uniquement d'un défaut de fabrication ou d'une détérioration du produit due à des causes naturelles, conformément à la garantie de performances. Sans limiter le caractère général des dispositions précédentes, aucune garantie n'est applicable en cas de défaillance du revêtement due à une fabrication, un stockage, une manipulation, une installation ou une maintenance inappropriée de l'élément de signalisation, à une défaillance du substrat de l'élément de signalisation, ou à un acte de vandalisme ou de malveillance. Une légère atténuation des couleurs, des fissures, un effet de farinage, un soulèvement des bords ou une légère diminution de brillance ou de réflectivité n'a aucun impact matériel en termes d'apparence et ne constitue pas un manquement aux engagements prévus par la garantie.

Avery Dennison® séries MVP T-7000 et W-7000

Film rétroréfléchissant à microprismes

Publication : novembre 2017

Caractéristiques :

Propriété	Valeur	Instructions Bulletins
Durée de stockage	1 an à compter de la date d'achat dans les conditions de stockage suivantes ; 18 à 24 °C (65 à 75 °F) et humidité relative de 50 % à ±5 %	#8.00
Micromètre pour films type	17- 18 mils (432 - 457 µ) Orange fluorescent : 15,5 - 16,5 mils (394 - 419 µ) Toutes les autres couleurs fluorescentes : 20- 21 mils (508 - 535 µ)	n/a
Température min. d'application	65 °F (18 °C)	#8.10
Température de service	-10 °F à +150 °F (de -23 °C à + 65 °C)	#8.00
Sérigraphie	La durabilité à long terme de la sérigraphie en combinaison avec le revêtement série MVP est garantie lorsque des encres et des films de pelliculage approuvés sont utilisés. Voir page 7.	#8.30 #8.55
Impression jet d'encre	L'utilisateur assume toute la responsabilité concernant l'adéquation du produit pour cette méthode de conversion. La durabilité à long terme de l'impression à jet d'encre en combinaison avec le revêtement série MVP n'est pas garantie.	TrafficJet™ Print System
Impression par transfert thermique	La durabilité à long terme de l'impression par transfert thermique en combinaison avec le revêtement série MVP est garantie. Se reporter au bulletin d'instruction.	#8.60

Avery Dennison a publié des bulletins d'instructions sur le stockage, la manipulation et le nettoyage du produit, ainsi que sur les substrats approuvés et les procédures d'application (collectivement nommées les « procédures »). Le produit doit avoir été traité et appliqué sur un matériau vierge et propre, conformément aux procédures en vigueur, celles-ci pouvant faire l'objet de modifications occasionnelles. Avery Dennison se réserve le droit de refuser toute demande de garantie si le fabricant ou l'installateur ne peut apporter de preuve suffisante concernant le respect des procédures d'Avery Dennison. La date d'installation, le processus d'enregistrement de garantie et les procédures de réclamation établies par Avery Dennison doivent être respectés. Cette garantie pourra être annulée en cas de non-respect de ces procédures. Un produit de rechange bénéficie uniquement du délai de garantie restant du produit qu'il remplace. Le produit doit être stocké de manière appropriée et appliqué avant la fin de sa durée de stockage, comme indiqué dans la fiche technique de produit Avery Dennison applicable comprenant les fiches techniques relatives à l'adhésif et aux autres matériaux.

LIMITATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Usages non prévus : Cette garantie s'applique uniquement si le produit est utilisé par des convertisseurs et installateurs professionnels, pour les usages finaux indiqués et dans les combinaisons décrites dans les fiches techniques de produit et les bulletins d'instruction correspondants d'Avery Dennison. Pour toute autre utilisation, il incombe à l'utilisateur de déterminer l'adéquation du produit. L'utilisateur assume la responsabilité de tous les risques, ainsi que toutes les autres responsabilités associées à cette utilisation ou à cette application. L'utilisateur s'engage également à indemniser, défendre et exonérer de toute responsabilité Avery Dennison pour la totalité des plaintes, pertes, dommages, jugements, dépenses et/ou frais, y compris les frais de justice, résultant de ladite utilisation ou application. Cette garantie s'applique uniquement si le produit est traité par des convertisseurs et installateurs professionnels conformément aux procédures écrites d'Avery Dennison, et appliqué sur des surfaces correctement préparées et nettoyées, et entretenues conformément aux procédures d'Avery Dennison. Il incombe aux transformateurs, aux installateurs ou aux autres utilisateurs d'inspecter la qualité des matières premières entrantes, de veiller à une préparation correcte de la surface, de s'assurer que les procédures d'application approuvées sont respectées, de conserver des échantillons transformés, ainsi que de cesser immédiatement d'utiliser tout produit, matériau et/ou produit fini identifié (ou pouvant raisonnablement être identifié) comme étant défectueux et d'en avvertir immédiatement Avery Dennison et/ou son agent ou distributeur agréé.

Utilisation incorrecte et cas de force majeure : Dans le cadre de cette garantie, Avery Dennison ne peut être soumis à aucune obligation et sa responsabilité ne peut être retenue concernant un produit altéré, modifié, endommagé, mal utilisé, utilisé de façon abusive, ayant subi un accident ou des négligences, ou autre manipulation inappropriée, ou ayant été traité ou installé de façon incorrecte. Le produit n'est pas garanti contre les défaillances prématurées d'origine chimique, environnementale ou mécanique, notamment, mais sans s'y limiter, les actes de vandalisme, les solutions nettoyantes, les peintures, les solvants, l'humidité, les conditions de température, les équipements de nettoyage mécanique, les carburants, les gaz d'échappement, la vapeur, les solvants organiques ou les autres polluants chimiques, y compris les particules industrielles et les cendres volcaniques. Les dommages dus à un incendie, une défaillance structurelle, la foudre, les accidents et les autres cas de force majeure ne sont pas couverts par cette garantie.

Produit tiers : Avery Dennison rejette toute responsabilité concernant les blessures, pertes ou dommages résultant de l'utilisation d'un produit dont il n'est pas le fabricant. Lorsque l'installateur ou le transformateur utilise un produit d'un autre fabricant disponible dans le commerce ou lorsqu'il est fait référence à un tel produit, il incombe à l'utilisateur, à l'installateur ou au transformateur de s'informer des précautions d'utilisation définies par le fabricant.

Les recours définis par cette garantie sont exclusifs. Avery Dennison ne pourra en aucun cas être tenu responsable de tout dommage direct, indirect, fortuit ou consécutif ou de tout préjudice spécifique, prévisible ou non, provoqué par un défaut du produit, que ces dommages surviennent ou soient constatés avant ou après le remplacement ou le remboursement, et que ces dommages soient ou non dus à une négligence de la part d'Avery Dennison. La responsabilité d'Avery Dennison définie ci-après ne pourra en aucun cas excéder les recours spécifiquement énoncés dans cette garantie. La responsabilité d'Avery Dennison est limitée, à la discrétion d'Avery Dennison, au prix d'achat, au remplacement du produit défectueux et, dans certains cas soumis à l'autorisation d'Avery Dennison, à la réparation et au remplacement du produit défectueux.

CETTE GARANTIE SE SUBSTITUE À TOUTE AUTRE GARANTIE. TOUTES LES AUTRES GARANTIES EXPRESSES OU IMPLICITES Y COMPRIS LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, SONT REJETÉES. AUCUNE DÉROGATION, ALTÉRATION, ADDITION OU MODIFICATION DES CONDITIONS PRÉCÉDENTES NE SERA CONSIDÉRÉE COMME VALIDE, SAUF SI ELLE EST RÉALISÉE PAR ÉCRIT ET SIGNÉE DE LA MAIN D'UN DIRIGEANT D'EVERY DENNISON.



Avery Dennison® séries MVP T-7000 et W-7000

Film rétroréfléchissant à microprismes

Publication : novembre 2017

Informations de conversion :

La documentation Avery Dennison suivante fournira à l'utilisateur des informations concernant les conditions appropriées d'application et de stockage, ainsi que d'autres critères requis. Pour accéder aux informations les plus récentes, consultez le site Web d'Avery Dennison, à l'adresse www.reflectives.averydennison.com. Nous vous invitons à consulter régulièrement notre site Web afin d'accéder aux informations les plus récentes.

Encres de sérigraphie, films de recouvrement et transfert thermique approuvés :

Fournisseur	Série	Système	Bulletins d'instruction
Avery Dennison	Encres 4930	Solvant monocomposant	#8.40
Avery Dennison	7TS™	Solvant monocomposant	#8.37
Avery Dennison	UVTS Nazdar	UV	#8.38
Avery Dennison	OL-2000	Pellicule acrylique	#8.01, #8.10, #8.25
Avery Dennison	OL-1000	Anti-graffiti	#8.01, #8.10
Matan	DTS	Transfert thermique	#8.60

Bulletins d'instruction :

Précautions et manipulation du film	#8.00
Exigences en matière de substrat	#8.01
Techniques d'application pour film PS	#8.10
Méthodes de découpage	#8.20
Découpage des éléments de signalisation par ordinateur	#8.25
Préparation de la sérigraphie	#8.30
Résolution des problèmes d'impression et de transformation	#8.34
Encres série 7TS	#8.37
Encres UVTS Nazdar	#8.38
Encres série 4930	#8.40
Guide des encres	#8.55
Impression par transfert thermique Matan	#8.60

Substrats :

L'application du revêtement Avery Dennison série MVP est limitée à des substrats correctement préparés, qui diffèrent d'un produit à l'autre. L'application des produits de signalisation routière est limitée aux surfaces en aluminium correctement préparées. L'application des produits de la gamme W-7100 est limitée au plastique correctement préparé. L'application des produits de la gamme W-7200 est limitée au bois correctement préparé. Il est fortement recommandé aux utilisateurs d'évaluer attentivement, dans des conditions réelles d'utilisation, toute application du film sur d'autres substrats. Avery Dennison rejette toute responsabilité en cas de défaillance du film due à l'utilisation d'autres substrats ou matériaux, à une contamination ou à une préparation incorrecte de la surface. Pour obtenir des informations complètes sur les conditions requises pour les substrats, reportez-vous au bulletin d'instructions 8.01.

Fiche technique de produit

Page 7 sur 7
Solutions rétroréfléchissantes
7542 North Natchez Ave.
Niles, IL 60714

DÉFINITIONS

Durée de vie : signifie que le produit sur un graphique, panneau ou élément de signalisation fini en utilisation extérieure, faisant l'objet des limitations indiquées dans le présent document et dans les fiches techniques de produit et les bulletins d'instruction d'Avery Dennison, et appliqué sur des surfaces recommandées, ne se détériorera pas de façon excessive de telle sorte que le graphique, panneau ou élément de signalisation fini ne permette plus une identification efficace dans des conditions normales de visualisation et depuis la distance de visualisation prévue.

Durée de vie extérieure : basée sur des conditions d'exposition extérieures normales dans le centre de l'Europe et de l'Amérique du Nord, avec une application sur des surfaces recommandées. La durée de vie dépend de plusieurs facteurs, y compris mais sans s'y limiter la préparation du substrat, les conditions d'exposition et d'entretien du produit ainsi que des descriptifs, panneaux et éléments de signalisation finis. Dans les cas où le graphique, panneau ou élément de signalisation fini est installé dans des zones de hautes températures ou d'humidité élevée, dans des zones industrielles polluées ou dans des zones comportant des particules en suspension dans l'air, la durabilité en extérieur peut être réduite. Veuillez consulter votre représentant local Avery Dennison pour connaître les modifications applicables aux garanties dans de telles conditions particulières.

Exposition verticale : signifie que la face du graphique fini est verticale à $\pm 10^\circ$.

Exposition non verticale : signifie que la face du graphique fini est supérieure de plus de 10° à la verticale et est supérieure de plus de 5° à l'horizontale. Les films rétroréfléchissants ne sont pas garantis pour cette exposition.

Surfaces planes : désigne une surface plane bidimensionnelle sans objets saillants.

Effets de vieillissement : Une légère dégradation des performances du produit dans le temps est considérée comme une usure normale. Une légère atténuation des couleurs, un effet de farinage, un soulèvement des bords ou une légère diminution de brillance ou de réflectivité dû à l'usure normale, au vieillissement naturel et à d'autres conditions environnementales, ou les dommages provoqués par des tornades, des ouragans, le vent, une accumulation excessive de glace, des conditions de gel extraordinaires, des grêlons de grande taille ou toute autre catastrophe naturelle, ne constituent pas un manquement aux engagements prévus par la garantie et n'engagent en aucun cas la responsabilité d'Avery Dennison.

Défauts d'impression, de séchage et polymérisation des encres : Les contaminations, les défaillances ou les autres défauts de l'encre, ou les autres défaillances dues à des conditions ou paramètres d'impression inappropriés, incluant mais sans s'y limiter un étalonnage inadéquat des couleurs, un profil de couleur ICC incorrect ou une procédure d'impression incompatible, ne constituent pas un manquement aux engagements prévus par la garantie. Les défaillances du produit provoquées par une sursaturation de l'encre, un séchage thermique excessif ou insuffisant, l'incapacité de l'encre à produire les couleurs souhaitées sur le produit ou toute autre erreur de traitement ou de manipulation ne sont pas couvertes par la garantie.

Adhérence aux surfaces d'application : Cette garantie ne couvre pas le produit si la surface d'application n'est pas correctement préparée. Elle ne couvre pas non plus le produit ou les dommages subis par le substrat en raison de la séparation des couches du substrat due à une adhérence entre ces couches plus faible que l'adhérence entre le produit et la couche supérieure du substrat, ni les surfaces présentant ultérieurement des effets de fissuration, de pelage, de dézagage ou des signes d'endommagement sous le produit.

TESTS INDÉPENDANTS REQUIS

Toutes les déclarations, informations techniques et recommandations sur les produits Avery Dennison reposent sur des tests et des informations considérés comme fiables, mais ne constituent en aucun cas une garantie de quelque sorte que ce soit. Tous les produits Avery Dennison sont commercialisés en considérant que l'acheteur a déterminé, de manière indépendante, que ces produits sont adaptés à ses besoins.

Si une disposition quelconque de cette garantie et des limitations de responsabilité était déclarée illégale, nulle, non valide ou inapplicable par une juridiction ou un organisme gouvernemental compétent, en termes de respect des règles de concurrence, de la législation ou pour tout autre motif, cette disposition sera supprimée et considérée comme divisible de cette garantie et des limitations de responsabilité, sans que cette suppression n'affecte la validité et l'applicabilité des autres dispositions énoncées.

Avery Dennison et le logo d'Avery Dennison sont des marques déposées ou de commerce d'Avery Dennison Corp. © 2011 Tous droits réservés.



www.reflectives.averydennison.com